



Lomé, le 18 Juin 2018

DECLARATION

Le Groupe des sept Organisations de la Société Civile, toujours fidèle à son rôle de veille et d'éveil, en rapport à l'évolution du dialogue enclenché depuis le 15 Février 2018, continue de porter un intérêt particulier à l'actualité politique du pays.

Suite au communiqué du 12 Juin de la Cour constitutionnelle, invitant la classe politique au respect des délais constitutionnels suivant l'article 52, alinéa 2 de la Constitution du 14 Octobre 1992, le Groupe des sept Organisations de la société civile prend acte dudit communiqué, et félicite Monsieur le Président et ses collaborateurs pour leur sens du respect des principes constitutionnels en vue du bon fonctionnement de l'Etat.

Toutefois, le groupe des 7 OSC, mesure les enjeux liés à l'invitation lancée aux acteurs politiques pour la tenue des élections avant la fin de l'année 2018, en l'absence d'un consensus sur les points de discussions prévus au dialogue.

En effet, considérant que les élections au Togo sont souvent source de conflit dû au désaccord autour des préparatifs et de la conduite du processus global,

Rappelant que le règlement intérieur du dialogue prend en compte dans son ordre du jour la question des réformes constitutionnelles et électorales pour convenir des résolutions pouvant réduire les désaccords autour de ces réformes,

Constatant que le Togo se retrouve dans un contexte exceptionnel, au regard du retard accusé par le présent calendrier électoral, et du dialogue en cours,

Notant que la constitution prévoit une disposition permettant aux députés de rester en fonction jusqu'à la nouvelle législature selon l'article 52 alinéa 10 « *Les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat sortants, par fin de mandat ou dissolution, restent en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de leurs successeurs* » pour des cas exceptionnels,

Le groupe des 7 OSC, suggère pour une bonne préparation des prochaines élections, et surtout un processus apaisé une rallonge raisonnable du délai constitutionnel qui pourra contribuer malgré le retard accusé, à favoriser l'avancement du dialogue, et à garantir aux citoyens togolais une stabilité politique et une relance effective de la vie sociale et économique.

Le groupe des 7 OSC, invite les parties prenantes à reprendre le dialogue puisqu'il est nécessaire de trouver une solution politique à la crise avant de planifier les élections à venir et à accélérer les discussions en vue de donner du temps suffisant à la mise en œuvre des réformes constitutionnelles et électorales qui seront issues dudit dialogue.

TOGOLAIS, VIENS ! BATISSONS LA CITE !

WANEP-Togo, CNSC-Togo, ACAT-Togo, CACIT, REPSFECO-Togo, CEJP, SADD.